

Enlèvement des machines et véhicules hors d'usage de EL Hadj Gankpo

Maximilien Kiniffo entame une opération dragon

Dans la matinée d'hier, le chef de la circonscription en collaboration avec les services techniques de la voirie urbaine a entamé l'enlèvement des camions, machines poids lourd et autres épaves le long du caniveau allant de ciné Okpè Oluwa à la demi-lune de gbédjromédé. Toutes ces carcasses appartiennent au Monsieur connu sous le nom «Aladji Gankpo».

Fortuné SOSSA

Selon les témoignages recueillis, le chef de la circonscription s'est rendu sur les lieux avec des agents de la voirie et de la police républicaine. Il a été procédé à l'enlèvement d'un camion avec une machine à grue. Cela s'est effectué en présence du propriétaire Aladji Gankpo. Mais ce qui est paradoxal, ont fait remarquer certaines personnes, c'est que l'opération a pris automatiquement fin après l'enlèvement du seul camion. Or la multitude qui rend la circulation pénible et la réfection du tronçon impossible est abandonnée dans son état.

Sur les lieux vers 14h30mn, nous avons rencontré un agent de la direction des services techniques qui nous a dit que déjà trois camions ont été dégaçés. Mais, a-t-il fait savoir, le véhicule utilisé pour l'accomplissement rapide de l'opération s'est enlisé et il va falloir trouver des moyens techniques plus efficaces pour



Le chef Cir. de Cotonou, M. Maximilien Kiniffo.

vite terminer ce ratissage.

Nonobstant, des instructions fermes ont été à nouveau données à Aladji Gankpo afin que lui-même enlève le grand nombre avant ce jour puisque ce matin, l'opération reprend son cours par la voirie.

L'objectif visé dans cette opération est de débarrasser la voie de ces vieilleries afin de démarrer tôt la réfection du tronçon. Pour rendre la tâche un peu facile aux enleveurs, un tracteur est arrivé niveler la voie, dans les périmètres, le long du caniveau.

Souhaitons que Monsieur Maximilien Kiniffo ne s'arrête pas à mi-parcours et aille jusqu'au bout à la grande satisfaction des populations riveraines et des innombrables usagers de la voie.

F.S.

Pollution de la ville de Cotonou

L'essence meurtrière refait surface

L'essence tant décriée est revenue au Bénin on ne sait par quelle porte. Sillonner la ville de Cotonou et vous sentirez son odeur piquante qui vous repousse non loin des lieux de vente de ce produit. Toute la ville de Cotonou aura un coefficient lourd qui sera un facteur de la pollution dont elle est l'objet.

Léandre ADOMOU

Depuis que l'Etat a enclenché la lutte contre la pollution, on n'a pas encore assisté à une telle forme d'intoxication environnementale. Aujourd'hui, lorsque vous parcourez la ville de Cotonou, quel que soit le moyen de locomotion que vous empruntez, vous vous rendez compte qu'une odeur inaccoutumée mélangée à l'air vous embaume. Ne vous en faites point : c'est bel et bien l'odeur de cette essence tant décriée par la population et dont la vente a été prohibée par le gouvernement en conseil des ministres, à cause de son caractère nocif.

Dans presque toutes les stations de Cotonou, c'est cette essence meurtrière qui se vend. De même les vendeurs non agréés qui exercent leurs activités le long des voies à Cotonou sont pourvus de ce produit qui a fait irruption au Bénin. Tout le monde en son temps avait su que cette essence était d'origine nigérienne. Mais ce n'est qu'après qu'on s'est rendu compte que toutes les stations en regorgeaient. Ce qui a créé la psychose au sein de la population. Le gouvernement, à

l'époque, avait interdit la vente de ce produit qui selon certains était d'origine soviétique. Il contenait donc une substance éventuellement nuisible à la santé de l'individu. Voilà qu'aujourd'hui ce même produit revient, on ne sait par quelle porte au Bénin. Est-ce là une preuve d'incapacité du gouvernement à pouvoir contrôler les mouvements à l'entrée du pays ? La perméabilité de nos frontières en est-elle à l'origine ?

En tout état de cause, si l'Etat ne se prononce pas sur la vente de ce produit nocif, 60% des habitants de Cotonou risquent de tomber malades, à cause du gaz des échappements. De même les engins à deux, trois ou à quatre roues (en général ceux qui consomment de l'essence) s'esquinteront.

Puisse le gouvernement étudier de près la question étant entendu que la République du Bénin n'est pas un dépôt.

L. A.

Garnet noir

La Rédaction de "Liberté" a appris avec une profonde amertume la mort subite de Modeste Ahlinvi, jusque-là Co-rédacteur en chef du quotidien "l'Aurore". Né le 16 juin 1967, il a collaboré successivement avec les journaux : l'Avenir et le Forum de la semaine. Ensuite il a animé la page sportive au quotidien "le citoyen" avant de rejoindre l'Aurore où il est Co-rédacteur en chef.

La Rédaction de "Liberté" présente ses condoléances les plus attristées à la famille du disparu.

A.G extraordinaire de l'Ajspb

Tous les journalistes sportifs de la presse privée sont invités à une AG extraordinaire ce matin à 10 heures dans les locaux du journal l'Avenir sis à Saint Jean. Ceci vient après le report de l'AG du samedi dernier pour raison de pluie.

Communiqué de l'Ajspb

L'Ajspb par la voie de son président à la profonde consternation d'annoncer le décès brusque et précoce de son confrère Modeste Ahlinvi précédemment en service au quotidien l'Aurore.

A cet effet, elle invite le Bénin sportif à prier pour le repos de son âme et à être à l'écoute du programme des obsèques qui sera communiqué au moment opportun. Aussi profite-t-elle de cette opportunité pour présenter ses sincères compassions à la famille éplorée.

Le Président de l'Ajspb
M. Félix Sohoundé Pépépé

COMMUNIQUE DE PRESSE

Félicitations !

Suite à l'analyse faite de la situation socio-économique difficile dans laquelle vivent les consommateurs dans notre pays, et vu les efforts louables que ne cessent de fournir certaines institutions dans l'éveil de la conscience des pauvres consommateurs béninois contre les atteintes portées à leur santé, économie, et sécurité, la ligue pour la Défense du Consommateur au BENIN (LDCB), par ce communiqué présente ses félicitations aux structures ou groupe de structures ci-après :

I. La presse écrite; pour la diversité des informations qu'elle se bat tous les jours à mettre à la disposition des populations.

II. La radio Golf FM; pour la richesse des émissions (en langues nationales) de sensibilisation de la jeunesse contre la dérive culturelle au Bénin.

III. La chaîne 2 (LC2); pour la réalisation et la diffusion à point nommé de dossiers sur la

situation socio-économique des consommateurs dans notre pays.

IV. La Direction de la concurrence et des prix (DCP/MCAT) pour l'action menée contre la vente illicite de ciment au BENIN; tout en souhaitant que ses actions s'étendent à d'autres produits de grande consommation qui font l'objet de sauvages spéculations.

V. La cellule de moralisation de la vie publique à la Présidence de la République; pour l'élaboration du "Code d'éthique et de moralisation des marchés publics" qu'il convient de vulgariser dans les grandes langues nationales du BENIN.

La LDCB invite les consommateurs à plus de vigilance et de rigueur contre toute action ou décision dont la mise en œuvre portera atteinte à leurs santés, droits et intérêts économiques.

Le Président,
Romain A. HOUEHOU

Communiqué de presse de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

Signature d'un accord de subvention pour la lutte contre la corruption au Bénin.

Dans le cadre de son programme d'appui à la bonne gouvernance et à la transparence dans la gestion des affaires publiques, l'ambassade des Etats-Unis près le Bénin vient d'accorder une subvention d'une valeur de US \$ 100.000 soit 60.000.000 f Cfa (Soixante millions de francs Cfa) pour assister Transparency International Bénin dans la lutte contre la corruption. La signature dudit accord a eu lieu le mardi 27 juillet à la résidence de Son Excellence Monsieur Robert Felder, Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin, en présence de représentants du gouvernement béninois, de Transparency International, d'organismes impliqués dans la lutte contre la corruption et de la mission Américaine au Bénin.

Cet accord de subvention aidera Transparency International Bénin à renforcer ses capacités institutionnelles, à améliorer la compréhension du phénomène de la corruption (causes et coût) et lui permettra d'encourager les gouvernements dans l'établissement et l'application de lois ainsi que dans la mise en œuvre de politiques et programmes de lutte contre la corruption.